

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 02 décembre 2004

Objet : L'an deux mille quatre et le deux décembre à dix sept heures trente

Budget
Supplémentaire
2004

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0412/01

Présents ou représentés :

MM. THAON, BARBIER, BALDINI, BONNET, CLARY, CUTURELLO, FRERE, GINESY, LORENZI, MALAUSSENA, MANGIAPAN, MANFREDI, MARY, RAMI, VEROLA.
MMES. ALLAVENA, FORESTIER, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, STEFANI.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat pour l'année 2004 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire 2004 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	20 000.00 E
	Investissement	27 900.00 E
	Total	47 900.00 E
RECETTES :	Fonctionnement	20 000.00 E
	Investissement	27 900.00 E
	Total	47 900.00 E

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

